



EN BREF :

- La légionnaire uniponctué : hausse inquiétante des captures d'adultes.
- Le gaillet mollugine dans les prairies et les pâturages : une mauvaise herbe à surveiller.

LA LÉGIONNAIRE UNIPONCTUÉE : HAUSSE INQUIÉTANTE DES CAPTURES D'ADULTES

État de la situation

Peu après la publication de l'avertissement de vendredi dernier (15 juin), nous avons reçu de nouveaux relevés des captures réalisées à **Duhamel-Ouest** pour la semaine dernière qui démontrent que le taux de captures à cet endroit a augmenté de 5,3 à 12,8 papillons par piège par jour entre le 11 juin et le 14 juin. C'est pourquoi nous publions une mise à jour de la carte des captures de la semaine dernière et un nouveau calendrier de la période recommandée pour le dépistage des larves.

Période recommandée pour le dépistage des larves aux champs par le producteur

Mise à jour du 15 juin 2007

Région	Notes	Semaine du 17 juin										Semaine du 24 juin					
		15 juin	16 juin	17 juin	18 juin	19 juin	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin	24 juin	25 juin	26 juin	27 juin	28 juin	29 juin	30 juin
		V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
Abbitibi-Témiscamingue	(1)						+	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++
Bas-Saint-Laurent																	
Capitale-Nationale	(2)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
Centre-du-Québec														+	+	+	+
Chaudière-Appalaches																	
Estrie														+	+	+	+
Gaspésie																	
Lanaudière														+	+	+	+
Laurentides														+	+	+	+
Mauricie														+	+	+	+
Montérégie-Est														+	+	+	+
Montérégie-Ouest														+	+	+	+
Outaouais														+	+	+	+
Saguenay-Lac-Saint-Jean														+	+	+	+

(1) Cette recommandation vise principalement les producteurs de la région de Duhamel-Ouest, où le dépistage est nécessaire.

(2) Cette recommandation vise principalement les producteurs de la région de Saint-Raymond-de-Portneuf

Légende

- Effectuez une surveillance normale de la culture. Larves de légionnaires probablement absentes.
- Procédez à un dépistage préventif.
- Dépistage recommandé : forte probabilité de présence de larves de légionnaires.
- Dépistage nécessaire : présence probable de larves en nombre suffisant pour causer des dégâts.

Les captures réalisées à **Duhamel-Ouest** dépassent déjà le seuil d'alerte de 10 papillons par piège par jour au delà duquel il y a **un risque élevé d'observer des larves en nombre suffisant pour causer de graves dommages aux récoltes**. On craint que les captures augmentent encore davantage cette semaine. D'après les rapports préliminaires de certains secteurs de Lanaudière et de la Capitale-Nationale, les captures pourraient atteindre près de 30 papillons par piège par jour.

Autres signes précurseurs d'une infestation importante en 2007

De plus, il ne s'agirait pas seulement de quelques foyers alarmants d'infestation. Nous venons d'apprendre que des captures variant de 45 à 75 papillons par piège par jour ont été obtenues au Labrador au cours des deux derniers jours. Ces dernières captures indiquent que des masses d'air provenant des États-Unis qui contenaient une grande quantité de papillons ont traversé le Québec au cours des derniers jours et que plusieurs régions du Québec peuvent être touchées. La dernière année où des captures élevées (36 papillons par piège par jour) ont été observées au Labrador remonte à 2001. Plusieurs champs avaient alors été ravagés par les chenilles dans plusieurs régions du Québec.

Surveillez de près l'évolution de la situation

Les relevés de captures de cette semaine pourraient s'avérer déterminantes pour l'évolution de l'activité de la légionnaire uniponctuée dans les champs. Il sera donc important de suivre les recommandations de dépistage des larves pour toutes les régions du Québec publiées à tous les vendredis. Elles s'appuient sur les résultats des captures réalisées à partir de 130 pièges à phéromones répartis sur le territoire du Québec. Veuillez également consulter l'avertissement **No 03** du 8 juin 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03gc07.pdf>) qui explique comment dépister les larves, précise les seuils d'intervention pour les différentes cultures ainsi que les insecticides homologués pour lutter contre la légionnaire uniponctuée.

Texte rédigé par :

Claude Parent, agronome, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

En collaboration avec :

Michèle Roy, agronome-entomologiste, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

LE GAILLET MOLLUGINE DANS LES PRAIRIES ET LES PÂTURAGES : UNE MAUVAISE HERBE À SURVEILLER

Véritable envahisseur, le gaillet mollugine (*Galium molugo* L.) est en voie de devenir une plaie pour les prairies négligées du Québec. À peine recensée au début des années 1980, cette vivace s'est implantée lentement mais pernicieusement dans les régions où dominent les longues rotations sans labour et la récolte de foin sec en balles rondes. En Gaspésie et en Outaouais, certaines prairies sont complètement recouvertes de gaillets et n'offrent plus qu'une productivité réduite.

Au Québec, cette mauvaise herbe semble profiter des voies d'accès routières et ferroviaires pour se propager d'une région à l'autre avec l'aide des oiseaux et des eaux de ruissellement dans les fossés. Le gaillet mollugine apparaît généralement sur le bord des routes. Il se propage ensuite le long des clôtures et envahit les prairies. La floraison est abondante à la fin juin. Les graines arrivent rapidement à maturité et peuvent germer dès la première année. L'infestation devient rapidement incontrôlable après le passage de l'équipement de récolte, puisque chaque plant bien développé peut facilement produire 40 000 graines et plus.



En Ontario, la semence du lotier a parfois été une source importante de dissémination du gaillet mollugine. Les graines de ces deux plantes sont de taille presque identique et il est impossible de séparer toutes les graines du gaillet, des semences du lotier, lors du criblage.

Comment le reconnaître

Le gaillet mollugine se caractérise par des tiges nombreuses, dressées, **carrées** et filamenteuses, d'une longueur qui varie selon l'habitat (25 à 120 cm). Les tiges les plus longues ne supportent pas leur poids et croissent en longs filaments à travers et au-dessus des plantes fourragères. Les feuilles sont petites, disposées en verticille par groupe de 6 ou 8 autour de la tige. La plante est ancrée au sol par un rhizome ligneux duquel émergent de nouvelles tiges. Les fleurs, petites et blanches comme des gants de latex, apparaissent à la fin juin. Selon la stratégie de récolte, la floraison peut se poursuivre en août et septembre.



Figure 2 : propagation le long des clôtures (Roy, 2005)

Le gaillet se développe plus rapidement dans les prairies négligées, les bordures de route et les terrains abandonnés. Les infestations les plus fortes s'observent sur les fermes qui effectuent des fauches tardives et qui tardent à renouveler les prairies. Une fois établi, le gaillet mollugine devient pratiquement indélogeable. Il est important de reconnaître rapidement la plante et de détruire les foyers d'infestation dès le début. Le fauchage réduira la propagation mais n'éliminera pas les plants.

Pour limiter la propagation

- 1- Évitez le dépérissement des peuplements de plantes fourragères en améliorant le pH, en fertilisant adéquatement et en rajeunissant les prairies.
- 2- **Fauchez tôt, avant la floraison du gaillet, pour empêcher la formation de nouvelles graines.**
- 3- Fauchez également les fossés, les bords de champs, les terrains vagues et les plantes près des bâtiments.
- 4- Effectuez plus d'une récolte durant l'été, et ce, avant la floraison du gaillet.
- 5- Adoptez une gestion intensive ou semi-intensive des pâturages en fauchant les refus alimentaires (le gaillet non brouté).



Pour rénover une prairie peu infestée

1. Première année : faites au moins deux récoltes avant la floraison du gaillet pour empêcher la formation de nouvelles graines.
2. Deuxième année : effectuez une première récolte avant la floraison du gaillet. Attendez que le regain du gaillet atteigne une hauteur de 20 cm et traitez les zones infestées avec un herbicide. Parmi les produits homologués, il est possible d'obtenir d'excellents résultats avec les herbicides à base de glyphosate en détruisant toute la végétation sur les foyers d'infestation. Des essais récents démontrent l'efficacité du triclopyr et du mécoprop (Ivany et Rodd 2006) s'ils sont pulvérisés sur des regains d'environ 20 cm. Ils permettent de traiter la mauvaise herbe sans détruire les graminées fourragères.

Note : les traitements herbicides réalisés vont éliminer les plantes présentes mais n'empêcheront pas la germination des graines. La plupart des graines du gaillet mollugine ne sont pas viables plus d'une année. Il est donc stratégique d'empêcher toute formation de nouvelles graines pour éviter ou pour réduire l'infestation.

Pour les infestations graves

Récolter le champ. Attendez que le gaillet mollugine soit à environ 20 cm de hauteur et détruisez la végétation avec un herbicide à base de glyphosate. Par la suite, interrompez la production fourragère pour une période minimale de 2 ans. Semez une culture annuelle qui va engendrer une compétition au gaillet et pour être en mesure d'utiliser différentes méthodes de répression des mauvaises herbes.



Traitements herbicides

Des essais ont démontré que les herbicides homologués contre le gaillet mollugine sont efficaces seulement lorsqu'ils sont appliqués à la plus forte dose mentionnée sur l'étiquette. Les formulations de glyphosate ou de triclopyr peuvent donner d'excellents résultats lorsqu'ils sont appliqués sur des regains en croissance active. Le coût du triclopyr est plus élevé que celui du glyphosate, mais il permet de conserver la culture fourragère en place.

Lutte intégrée

La meilleure lutte contre le gaillet mollugine est obtenue en combinant les actions suivantes :

- Une stratégie hâtive de récolte des fourrages pour empêcher la floraison de la mauvaise herbe.
- Prévenir et éliminer les foyers d'infestation en fauchant les fossés, les terrains vagues et les mauvaises herbes près des bâtiments.



- Le dépistage et l'utilisation des herbicides pour détruire les foyers d'infestation en plein champ.
- Prévoir des rotations incluant occasionnellement un travail du sol.

Conclusion

Il ne faut pas sous-estimer le pouvoir envahissant du gaillet mollugine, même si présentement sa présence est jugée encore très faible dans votre région. Dans certains secteurs du Québec, sa progression a été surprenante au cours des deux dernières années. Bien qu'il soit irréaliste d'empêcher la dissémination de la plante à travers la province, les producteurs agricoles peuvent utiliser des pratiques et moyens pour empêcher cette plante de s'établir dans leur culture ou limiter sensiblement sa propagation.

Texte rédigé par :

Louis Roy, agronome, Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, MAPAQ

En collaboration avec :

Claude Parent, agronome, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

Danielle Bernier, agronome-malherbologiste, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

Références :

Agriculture et Aquaculture Nouveau-Brunswick, Lutte contre le gaillet mollugine, février 2007
<http://www.gnb.ca/0170/Lutte%20contre%20le%20gaillet%20mollugine.pdf>

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, Les mauvaises herbes de l'Ontario : Gaillet mollugine, 9 novembre 2004
http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/ontweeds/smooth_bedstraw.htm

D. Mersereau and A. DiTommaso, The biology of Canadian Weeds. 121. *Galium mollugo* L. 18 décembre 2002
<http://www.css.cornell.edu/WeedEco/Galium%20mollugo%20CJPI.Sci.pdf>

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

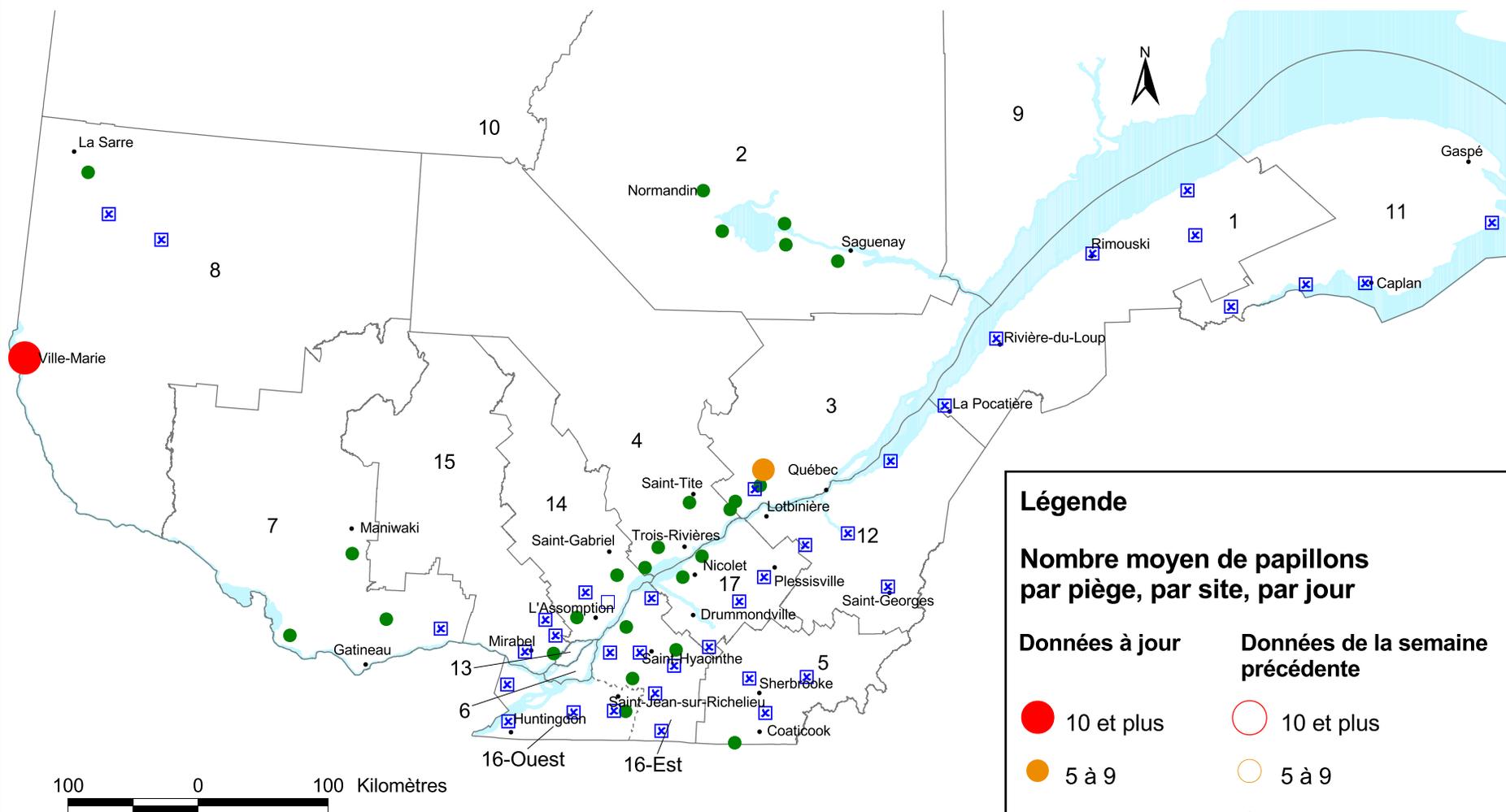
Claude Parent, agronome – Avertisseur
Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181
Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – grandes cultures – 18 juin 2007



Dépistage de papillons de légionnaire au Québec pour la semaine du 7 au 14 juin 2007



Légende

Nombre moyen de papillons par piège, par site, par jour

Données à jour	Données de la semaine précédente
● 10 et plus	 10 et plus
● 5 à 9	 5 à 9
● 1 à 4	 1 à 4
 0	 0
? Données manquantes	
— Limite des régions administratives	

Régions administratives

- | | | |
|-----------------------------|------------------------------------|----------------------|
| 1- Bas-Saint-Laurent | 7- Outaouais | 13- Laval |
| 2- Saguenay--Lac-Saint-Jean | 8- Abitibi-Témiscamingue | 14- Lanaudière |
| 3- Capitale-Nationale | 9- Côte-Nord | 15- Laurentides |
| 4- Mauricie | 10- Nord-du-Québec | 16- Montérégie |
| 5- Estrie | 11- Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine | 17- Centre-du-Québec |
| 6- Montréal | 12- Chaudière-Appalaches | |